

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - SIÈGE  
Geneviève PAULIN  
05.59.55.12.02  
g.paulin@artisanat-aquitaine.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Non renseigné

## Prérequis pédagogiques :

Projet professionnel validé

## Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes, enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

## Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels : Technologies des matériels et des produits. vente des produits et des services et la réglementation des produits capillaires. biologie : structure de la peau, composition du cheveu, croissance et chute, caractéristiques. Anomalies et affections : signes, causes, traitements. environnement professionnel : cadre juridique, organisation et fonctionnement de l'entreprise. arts appliqués (permet de travailler en dessin sur les formes, les volumes, les couleurs) Formation en entreprise : 12 semaines.

Durées de la formation \*30h en FOAD \*380h en cours du jour \*420h en entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

BP Coiffure ou MC coiffure

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00195323	du 05/10/2020 au 28/05/2021	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIERES BAYONNE		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00195322	du 05/10/2020 au 28/05/2021	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIERES PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro
00303618	du 03/10/2022 au 30/06/2023	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - SIÈGE		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro

<b>00304008</b>	du 03/10/2022 au 09/06/2023	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC	Contrat pro
<b>00304009</b>	du 03/10/2022 au 09/06/2023	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC	Contrat pro
<b>00335248</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S PAU	Non éligible		Contrat app
<b>00343084</b>	du 01/09/2023 au 31/08/2025	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S BAYONNE	Non éligible		Contrat app
<b>00342367</b>	du 02/10/2023 au 14/06/2024	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S BAYONNE	MON COMPTE FORMATION	FPC	
<b>00429421</b>	du 02/09/2024 au 31/08/2026	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S PAU	Non éligible		Contrat app
<b>00429436</b>	du 02/09/2024 au 31/08/2026	(64)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - UNIVERSITÉ MÉTIER S BAYONNE	Non éligible		Contrat app